MARSEILLE 28 Avril 2011

PEOPLE POWER PARTICIPATION

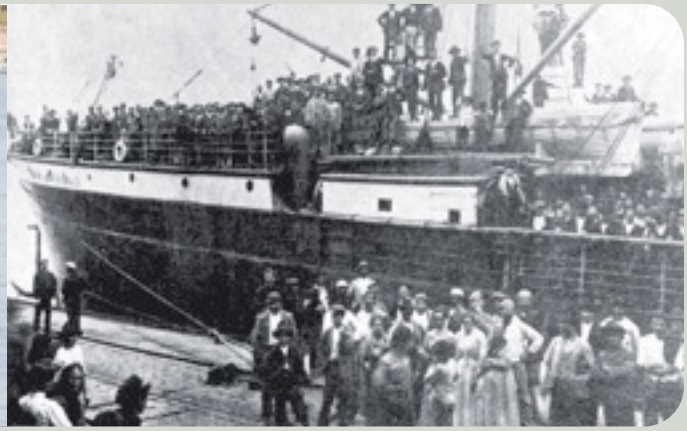

CONSULTATION CITOYENNE SUR LES DROITS DES MIGRANTS ET DEMANDEURS D'ASILE

Dans le cadre du processus de Stockholm, Alternatives Européennes developpe une série des consultations délibératives dans six pays européens autour de questions inhérentes aux droits fondamentaux et de citoyenneté.

Présentation

Ils permettront aux citoyens intéressés et associations actives dans le domaine de débattre des moyens d'action communs à adopter dans la défense des droits civiques en Europe, comme le prévoient le Programme de Stockholm et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Lors de réunions-débats qui se tiendront en Bulgarie, en France, en Italie, en Roumanie, en Espagne et au Royaume-Uni, ils auront l'occasion d'aborder différents thèmes :

- Les droits des Roms et des populations itinérantes en général
- Les droits des migrants
- Les droits sociaux et les droits du travail
- La liberté des médias
- Les droits des couples de même sexe et les unions civiles
- Le principe de légalité et la lutte contre le crime organise

Objectif

Ces panels citoyens seront l'occasion pour les associations participantes et les citoyens actifs dans ces domaines de se rencontrer, de travailler ensemble et d'élaborer des propositions communes et des projets d'action.

Ces propositions seront ensuite portées lors des **forums transnationaux** aux autres partenaires européens et aux décideurs politiques locaux, nationaux et Européens (départements compétents de la Commission et du Parlement Européens) **Une présentation finale se tiendra à Bruxelles fin 2011.**

european alternatives

Alternatives européennes

est une organisation de la société civile, dont le but est d'explorer le potentiel de la culture et de la politique transnationale. La réflexion et l'action d'Alternatives Européennes porte en premier lieu sur l'Union Européenne et les pays européens, mais l'horizon politique et culturel de notre organisation est global. Alternatives Européennes est basée à Londres, Rome, Bologne, Paris et Cluj.

Education and Culture DG
'Europe for Citizens' Programme

FORUM FINAL PARIS

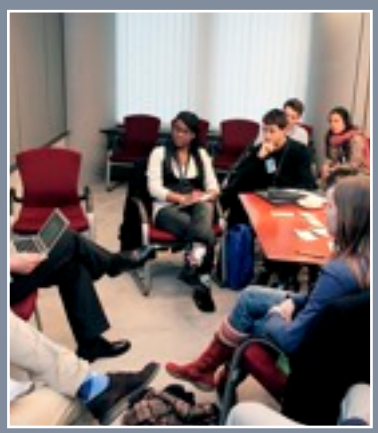

Le forum finale de Paris

Début Septembre se tiendra à Paris le forum final sur les droits des migrants et demandeurs d'asile. Les associations le plus actives dans le débat se verront offrir la possibilité de participer au forum final avec des centaines de leur collègues venus de partout en Europe.

Déroulement

Dans **dix-huit villes européennes**, les comités citoyens permettront de débattre des problèmes locaux sous l'angle européen.

Ces consultations, qui se dérouleront sur le mode du 'World Café'. Les tables de discussion sont constituées de six ou sept participants qui discutent de sujets prédéfinis par les organisateurs des consultations.

Ces tables sont modérées par les associations partenaires du projet. A la fin de la rencontre, l'ensemble des participants se réunissent pour aboutir à des propositions communes d'action. Parmi ces groupes régionaux, des participants seront choisis afin de prendre part à un forum transnational qui rassemblera militants et citoyens de toute l'Europe autour des mêmes sujets.

Déroulement en France

En France, 4 consultations se dérouleront dans 4 villes différentes.
Trois consultations régionales (avec environ 50 participants) sur :
1. Les droits des migrants et le droit d'asile en Europe à Marseille, le 28 Avril 2011
2. Les droits des travailleurs en Europe et les conditions de travail décentes à Vannes, le 30 Avril 2011
3. Les droits des Roms à Duai le 18 juin 2011

Et, enfin, une consultation transnationale (150 -250 participants) sur **les droits des migrants et le droit d'asile en Europe** à Paris en Septembre 2011.

Modalités et forme du débat

La forme du débat sera celle d'un "café-débat" et la discussion se déroulera en trois parties:

- En premier lieu il y aura une introduction en session plénière de la part d une personnalité engagée sur ces thématiques
- Successivement les participants se partageront en cinq petits groupes pour approfondir des aspects liés à la discussion principale.
- En conclusion il y aura une deuxième discussion en session plénière.

Une politique d'asile commune pour l'Europe

Les Etats membres de l'UE ont accepté d'établir une politique d'asile commune à partir de cette année. A quoi la politique d'asile européenne devrait-elle ressembler ?

Dans certains pays, les demandeurs d'asile ne sont pas autorisés à travailler. Cela devrait-il être conservé ou au contraire modifié dans la politique commune migratoire de l'UE ?

La militarisation des frontières européennes est-elle en accord avec le respect des procédures d'asile et des droits de l'homme ?

Les camps de rétention pour migrants

Les centres de rétention pour migrants se multiplient dans l'UE, en particulier sur ses frontières du Sud-Est. Leurs conditions ont souvent été critiquées par l'ONU. Ces centres sont-ils en accord avec le cadre général de la Déclaration des Droits de l'Homme et les conventions internationales sur les droits des migrants?

Quelles sont les alternatives que nous pourrions imaginer ? Comment les migrants devraient-ils être traités à leur arrivée en Europe?

Les camps de rétention devraient-ils être rendus illégaux ? Devrait-il y avoir un standard de l'UE devant être appliqué dans tous les Etats membres?

La déterritorialisation des frontières

La politique migratoire devrait-elle être décidée au niveau national ou européen ?
Puisque la plupart des Etats membres de l'UE sont signataires des accords de Schengen et qu'il existe donc de fait une zone sans frontière, des approches nationales à la question migratoire sont-elles encore possibles ?

Certains pays de l'UE ont développé des approches bilatérales pour négocier avec les migrants avant qu'ils atteignent le territoire communautaire (l'Italie et la Libye, l'Espagne et le Maroc). Le Parlement européen a obtenu le droit de ratifier les accords de l'Union européenne avec les pays tiers : quel devraient être les critères d'un accord acceptable ?

Migrations et sécurité: déconstruire le discours des partis d' extrême-droite

Dans le programme de Stockholm, le chapitre concernant les migrants est inclus dans une stratégie plus globale visant à renforcer la sécurité intérieure de l'Europe et à lutter contre le crime organisé. Le discours politique violent des partis nationalistes de droite influence-t-il les décideurs politiques européens?

La crise économique a-t-elle eu une incidence sur la montée des partis xénophobes?
Qu'est-ce qui peut être fait pour changer l'association entre migration et crime dans les esprits?

Entre le multiculturalisme et l'assimilation: des nouvelles formes d'intégration

Des identités transnationales sont-elles en train de se développer ? Que se passe-t-il si certains habitants d'un pays considèrent leur identité comme transnationale, alors que d'autres restent attachés à des identités exclusivement locales ou nationales ?

Dans quelle mesure l'Union européenne, avec sa promesse d'« unité dans la diversité » et Quels modèles alternatifs d'intégration peut-on concevoir ? Quels sont les autres exemples existants ?

L'accès au travail est central pour l'intégration : comment améliorer la capacité des migrants à trouver un emploi en Europe ?

Collaborer avec nous

Nous voulons construire une alliance de citoyens et de la société civile pour mener une campagne sur les résultats de ces débat.
Pour coopérer avec notre réseaux, devenir partenaire, écrire articles, organiser événements contactez-nous!

Contactez-nous!

L.cascone@euroalter.com
Projet People Power Participation - France

S.pruvot@euroalter.com
Présidente Alternatives Européenne - France

A.valera@euroalter.com
Responsable européen projet People Power Participation

ALTERNATIVES EUROPÉENNES

268 Rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris